

Déplacements

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche gère le **parking du Chastelas - Office du tourisme** à Vallon Pont d'Arc, ainsi que celui du **Belvédère**, situé près du Pont d'Arc, sur la route des Gorges de l'Ardèche.

Navette

Le stationnement est limité sur le site classé du Pont d'Arc. Afin de faciliter le trajet des vacanciers, des **navettes gratuites** sont mises en place l'été depuis Vallon Pont d'Arc (**parking Chastelas - Office du tourisme**).

Les vélos ne sont pas autorisés dans les navettes.

[Retrouvez les horaires de la navette](#)

Parkings

Le **parking Chastelas - Office du tourisme** est payant du 11 avril au 30 septembre 2022, la première demi heure est gratuite.

Le **parking Belvédère du Pont d'Arc** est payant du 11 juin au 25 septembre 2022.



Parking Chastelas - Office du tourisme

Parking relais centre ville

Parking relais centre ville (parking du Chastelas - office du tourisme)

Tarifcation 2022

Du lundi au dimanche de 10h à 19h30

Stationnement maximum : 9h30

Le mardi de 10h à 23h

Stationnement maximum : 13h

Du 11/04 au 30/09 Après le 30/09

La première demi-heure ou 2 premiers 1/4h

Gratuit

Gratuit

Après la première 1/2 heure et les 1/4h suivants

0.50 € le ¼ h

Gratuit

Forfait Post Stationnement pour 9h30

18€

Forfait Post Stationnement pour 13h

25.00€

Parking Pont d'Arc Belvédère
Parking Pont d'Arc Belvédère

Tarifcation 2022

7j/7j - 24h/24h

Stationnement maximum : 12h

Du 11/06 au 25/09 Après le 26/09

Les 2 premières heures ou 8 premiers 1/4h 0.80 € le ¼ h Gratuit

Après la deuxième heure et les 1/4h suivants 0.90 € le ¼ h Gratuit

Forfait Post Stationnement pour 12h 42.40€